

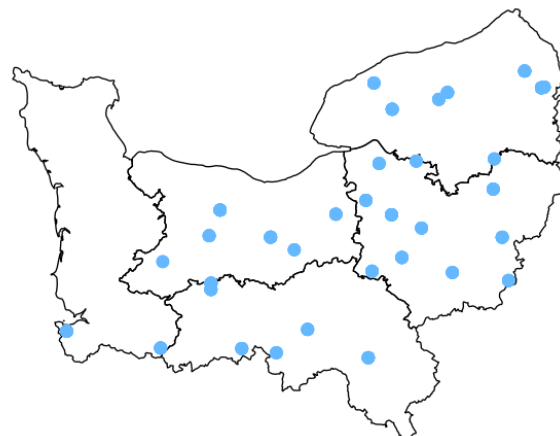


BSV n°13-21 le 19 mai 2021 (Semaine 20)

**33 parcelles ont fait l'objet d'observations** ce début de semaine dans le réseau.

Parcelles BSV observées du 2021-05-12 au 2021-05-18

La floraison est toujours en cours, ralentie par les déficits thermiques et/ou retardée en raison des impacts de ravageurs. Le retour des pluies – abondantes – permet de maintenir les processus de compensations dans les parcelles stressés encore il y a un mois.



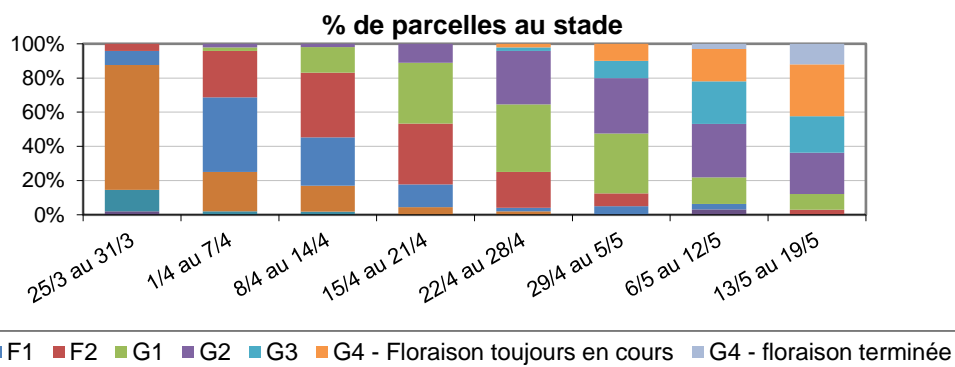
Les **charançons des siliques n'ont pas effectué de nouveaux vols significatifs** vers le colza ces derniers jours. L'insecte est toutefois encore observé cette semaine.

Le **puçeron cendré** est signalé dans quelques parcelles de Basse-Normandie. Toutefois, le risque est faible.

### Premières parcelles défleuries cette semaine

Près de 85 % des parcelles observées cette semaine portent encore bien des fleurs.

Les siliques se développent, les colzas ont un stade compris entre G2 et G4-avec fleurs dans ¾ des situations.



Du fait des conditions exceptionnelles en avril (gelées et temps frais), la floraison est plus longue. Les parcelles touchées par des problèmes d'insectes – avec problèmes d'avortements massifs en avril – sont d'autant plus retardées (stade G1 aujourd'hui, pour 10 % des cas dans le réseau cette semaine)

Depuis le 1<sup>er</sup> mai,

- les pluies très abondantes cumulées atteignent des valeurs proches du double par rapport aux fréquentielles des 20 dernières années.
- Les températures sont toujours très fraîches pour la saison : il manque en moyenne 1,5°C de température journalière.



**Animateur référent**

Jean LIEVEN  
TERRES INOVIA  
06.83.04.29.10  
j.lieven@terresinovia.fr

**Animateur suppléant**

Matthieu CHARRON  
TERRES INOVIA  
m.charron@terresinovia.fr

**Directeur de la publication**

Sébastien WINDSOR  
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur [www.normandie.chambres-agriculture.fr](http://www.normandie.chambres-agriculture.fr)

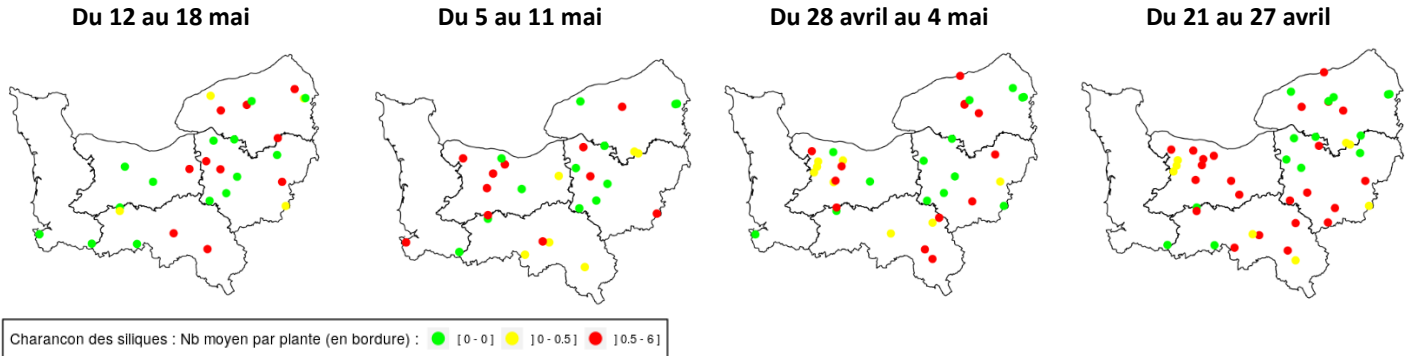
Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



## Charançons des siliques : régulièrement observé depuis un mois

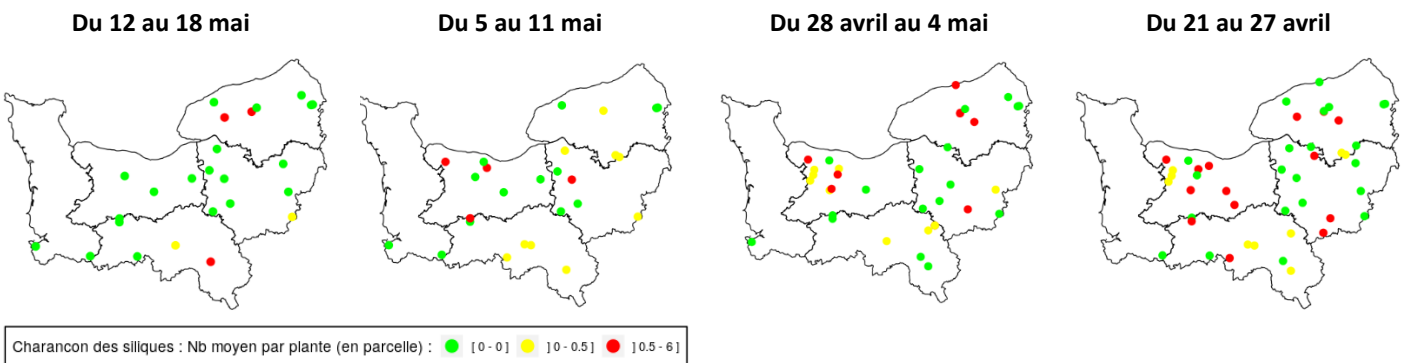
### Observations en bord de champ (indépendamment du stade du colza)

Sur 28 parcelles observées cette semaine, l'insecte est signalé en bordure de champ dans 14 situations (0.2 à 5 individus par plante, moy = 1.6, contre 1.3, 1.3, et 1.6 les semaines d'avant). Les populations sont relativement stables depuis deux semaines.



### Observations à l'intérieur des parcelles (indépendamment du stade du colza)

Sur 25 parcelles observées cette semaine, l'insecte est signalé à l'intérieur des parcelles dans 5 situations (0.2 à 3 individus par plante, moy = 1.2 contre 0.6, 1.3, 1.6 et 1.0 les semaines d'avant).

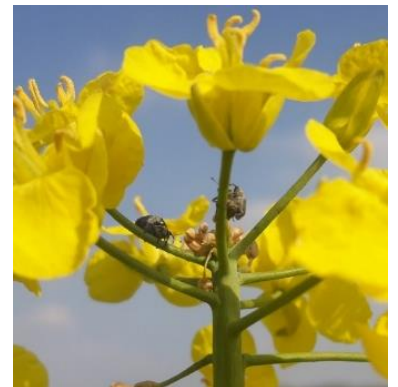


### Seuil indicatif de risque pour le charançon des siliques

Pendant la période de risque (G2 à G4) : à partir de 1 charançon des siliques présent sur 2 plantes à l'intérieur des parcelles. Les infestations diffusent à partir d'une arrivée le plus souvent concentrée d'abord en bordure de parcelle.

### Analyse du risque pour le charançon des siliques

- 2 parcelles sur 25 observées n'avaient pas encore atteint un stade sensible pour le ravageur (aucune porteuses de l'insecte) ;
- 5 parcelles du réseau sur 25 observées étaient entrées dans la phase sensible ET étaient porteuses de charançons des siliques à l'intérieur même des parcelles.
- 4 parcelles sur 25 observées avaient, ce début de semaine, dépassé le seuil de risque dans la phase sensible pour le colza.



**Le risque est constant et contenu par les conditions pluvieuses et venteuses avec des températures souvent inférieures à 17°C. Ce ne sont pas des conditions favorables à de nouvelles arrivées de charançons des siliques.**

Maintenez la surveillance en bordures de champs notamment.

## Pucerons cendrés : rares signalements, uniquement en Basse-Normandie

### Observations en bord de champ

3 bords de parcelles sur 23 examinés cette semaine présentent des colonies ou manchons de pucerons cendrés (de 0,5 à 5 colonies/m<sup>2</sup>) en bord de champ : à SAINT-AGNAN-LE-MALHERBE (14), PONTORSON (50) et MONTILLY-SUR-NOIREAU (61).

### Observations en parcelle

1 seule situation à SAINT-AGNAN-LE-MALHERBE (14) sur 21 examinées cette semaine présentent des colonies ou manchons de pucerons cendrés à l'intérieur du champ.

### Seuil indicatif de risque

Le seuil est de 2 colonies/m<sup>2</sup>. La nuisibilité de ce ravageur est d'autant plus importante que sa présence est précoce.

Il est important de vérifier régulièrement dans les parcelles la présence ou non de ce ravageur jusqu'à 3 semaines avant récolte. Plus la récolte approche moins l'incidence du ravageur sera importante.

### Période de risque

Mi floraison à fin du stade G4

### Analyse de risque

Risque faible compte tenu de l'ampleur des signalements et les conditions météo actuelles et à venir.

En bordure de parcelles, il n'est pas rare de trouver des concentrations de colonies plus importantes. Lors de conditions météo favorables (temps chaud et sec), la maîtrise du risque en bordure peut être nécessaire pour éviter la dissémination à l'ensemble de la parcelle.



## Sclerotinia : 10 % des parcelles encore au stade « chute des premiers pétales »

### Observations

Il restait encore environ 10 % de parcelles au **stade G1-chute significative de premiers pétales cette semaine**.

**Des symptômes de sclerotinia** sont observés, en situation de floraison précoce et dynamique dans 5 parcelles depuis 2 semaines. Généralement, la maladie s'observe sur 1 à 5 % de plantes, ce sont des attaques limitées pour l'instant.

### Analyse de risque

Si les températures basses ont freiné potentiellement l'évolution de la maladie, la végétation humide tend à maintenir des conditions favorables au sclerotinia.

- **En parcelle saine**, le risque sclerotinia a dû être pris en compte à la chute des premiers pétales en présence des toutes premières siliques formées sur la hampe principale (stade G1 pour les parcelles saines, sans avortement). Un relai 10 à 15 jours plus tard a pu être réalisé. La protection est finie.
- **En parcelle handicapée** par les conditions sanitaires et météo de l'année, les avortements de boutons, de fleurs ou de siliques ont retardé la chute des fleurs. La prise en compte du risque a été faite normalement entre le 1<sup>er</sup> mai et 15 mai.



**Le couple « sclerotinia / SDHI » est exposé à un risque de résistance**

[Note commune au sujet des résistance sclerotinia \(Anses – INRA – Terres Inovia / fev 2020\)](#)

**Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :**

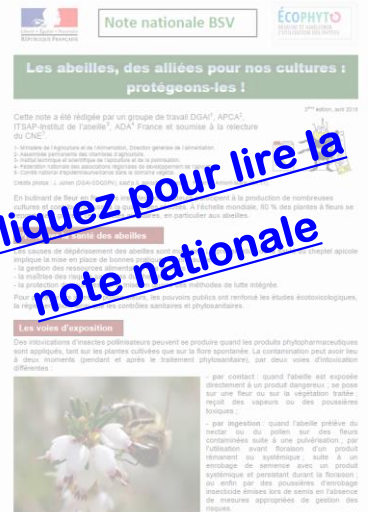
AGRIAL, APPRO VERT, CA 14, CA 27, CA 61, CA 76, COOP NORIAP, D2N, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, PIEDNOIR, SEVEPI

## Les abeilles, alliées pour nos cultures : protégeons-les !

### Souvenez-vous des bonnes pratiques phytosanitaires :

- Les traitements insecticides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
- Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".
- Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi.

De nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires



**Note nationale BSV** **ÉCOPHYTO**

**Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !**

Cette note a été rédigée par un groupe de travail DGAR, AFCA, ITSP-qualité de l'abeille, ADA, France et soutenu par la recherche du CNRS.

1. Objectifs de la réglementation  
2. Mesures particulières des mesures à appliquer  
3. Mesures générales de protection de l'abeille et de l'apiculture  
4. Protection l'abeille et autres insectes pollinisateurs de l'apiculture  
5. Conditions d'application des mesures de protection

En l'absence de mesure spécifique, les produits phytosanitaires ne doivent pas être utilisés pendant la floraison et la production de substances nutritives et/ou d'exsudats des cultures visitées, en particulier aux abeilles.

**Le rôle des abeilles**

Les abeilles jouent un rôle essentiel dans la production de nombreuses cultures et dans la biodiversité mondiale. Elles sont présentes à l'échelle de la planète, en particulier aux abeilles.

**Les voies d'exposition**

Des intoxications d'insectes pollinisateurs peuvent se produire quand les produits phytosanitaires sont appliqués, soit sur les plantes cultivées que sur la flore spontanée. La contamination peut avoir lieu à deux moments (pendant et après le traitement phytosanitaire), par deux voies d'intoxication différentes :

- par contact : quand l'abeille est exposée directement à un produit phytosanitaire, se pose sur une fleur ou sur la végétation traitée (après des sauteries ou des poussières volantes)
- par ingestion : quand l'abeille préleve du nectar ou du pollen sur des fleurs contaminées suite à une pulvérisation, par l'absorption avant floraison d'un produit résiduel ou systémique suite à un traitement de semences avec un produit systémique et persistant durant la floraison, ou suite aux résidus de produits phytosanitaires appliqués lors de soins en l'absence de mesures appropriées de gestion des risques.

**Prochain BSV le 26 mai 2021**